



Madame Marie-Charlotte Nouhaud, Maire d'Avon et Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau CAPF

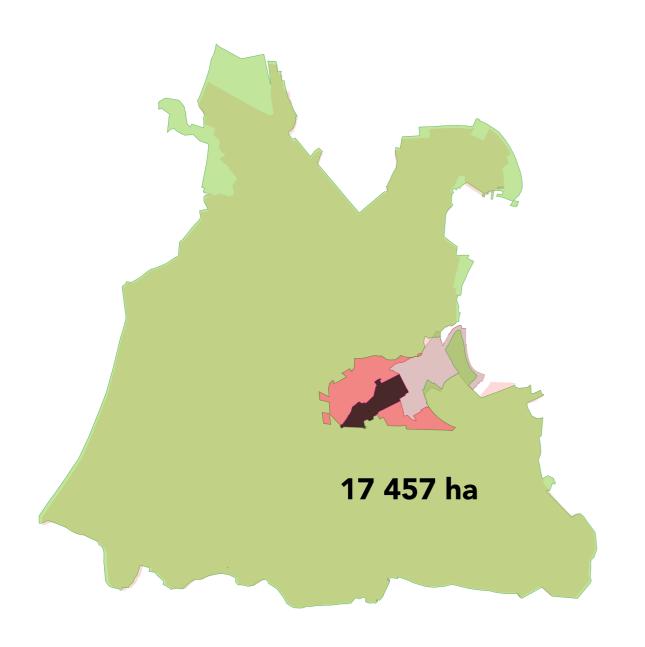
Monsieur Frédéric Valletoux, Maire de Fontainebleau et Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau CAPF

LE PÉRIMÈTRE DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE FONTAINEBLEAU - AVON

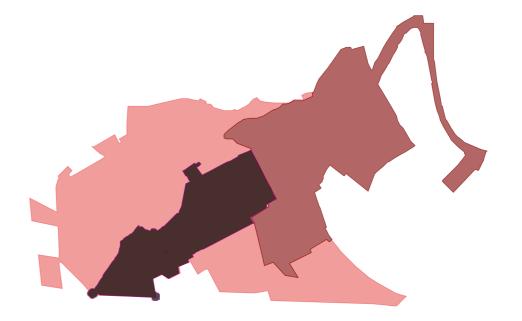
COMMISSION NATIONALE DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE du 16 janvier 2020



UNE TRIADE REMARQUABLE



95%
UNE FORÊT
SITE CLASSÉ 1965



LE CHÂTEAU

MONUMENT HISTORIQUE

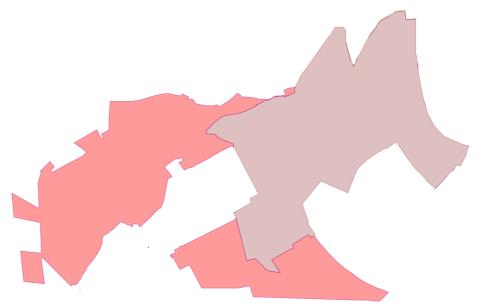
PATRIMOINE MONDIAL

UNESCO - 1981

17%

816 HA

145 HA

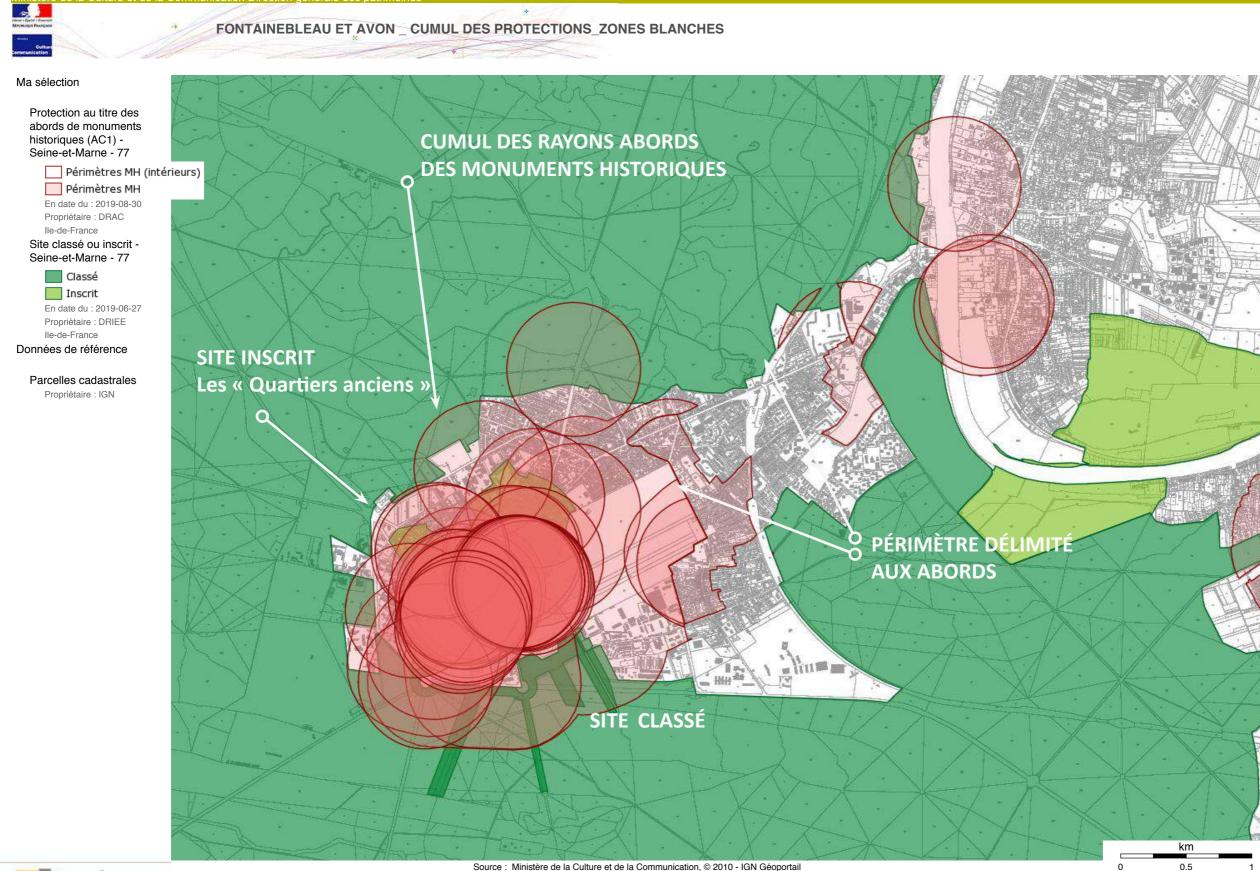


5%

UN ESPACE URBANISÉ

SITE INSCRIT: LE BOURG 1973

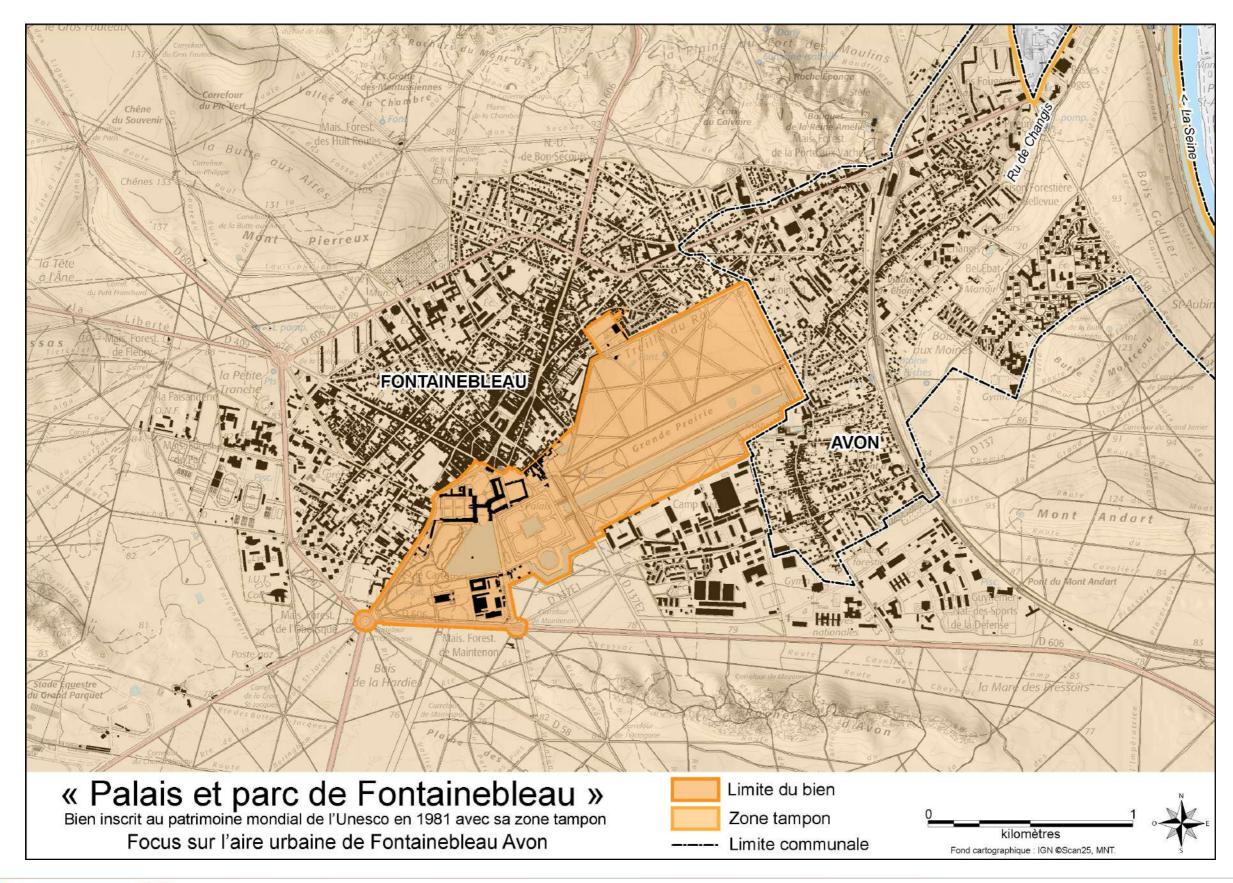
CUMUL DES PROTECTIONS EXISTANTES AU TITRE DU CODE DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT







LES RECONNAISSANCES ACTUELLES: LE PATRIMOINE MONDIAL UNESCO



LE PAYS DE FONTAINEBLEAU...CONTEXTE PATRIMONIAL FONTAINEBLEAU-AVON

QUELS PATRIMOINES POUR QUEL SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE... DÉFINITION DES CRITÈRES

L'article L 631-1 du code du Patrimoine¹ définit les valeurs nécessaires au classement au titre des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) :

« Sont classés au titre des sites patrimoniaux remarquables les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public.

Peuvent être classés, au même titre, les espaces ruraux et les paysages qui forment avec ces villes, villages ou quartiers un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à leur conservation ou à leur mise en valeur. »

Article L631-1 - Créé par LOI n°2016-925 du 7 juillet 2016 - art. 75

La délimitation du périmètre du SPR, de Fontainebleau et d'Avon, explore les patrimoines intrinsèques des deux villes formant le terroir insulaire, ceint par le site classé de la Forêt de Fontainebleau.

LES CRITÈRES

Pour appréhender les valeurs patrimoniales de ce Site, déjà remarqué et remarquable par sa valeur d'exception, où bat le coeur d'une installation royale depuis 800 ans d'histoire :

Critères Immatériels, délicats à identifier, ils entrent pleinement dans l'identification patrimoniale de Fontainebleau et d'Avon :

L'Histoire,

La Reconnaissance,

L'Attachement,

Ces critères sont d'autant plus importants à définir que l'article L 631-1 du code du Patrimoine indique que « les sites patrimoniaux remarquables sont dotés d'outils de médiation et de participation citoyenne ».

Critères Matériels, constitués de ce qui nous est parvenu et que nous avons pu observer sur le terrain :

Le Paysage, au sens large, qui embrasse aussi bien des notions de perceptions et de relations visuelles, d'entités végétales, ou de trame paysagère.

L'Urbain, qui par l'étude de son évolution permet de dresser la stratigraphie des permanences ou impermanences d'installation sur le site.

Le bâti, constituant l'ensemble, qui est l'élément le plus palpable, et sur lequel va s'appliquer les mesures du SPR.

Le croisement et la hiérarchisation de ces critères permet d'évaluer la valeur patrimoniale de ce site remarquable.

SPR

FONTAINEBLEAU AVON

HISTOIRE, 800 ANS D'INTERDÉPENDANCE



Louis VI le Gros



Louis VII le Jeune 1137-1180



Philippe Auguste 1180-1223



Saint Louis (Louis IX) 1226-1270



Charles VII



François 1e



Charles IX



Henri IV



Louis XIII



Louis XIV 1643-171



Louis XV 1715-1774



Louis XVI 1774-1793



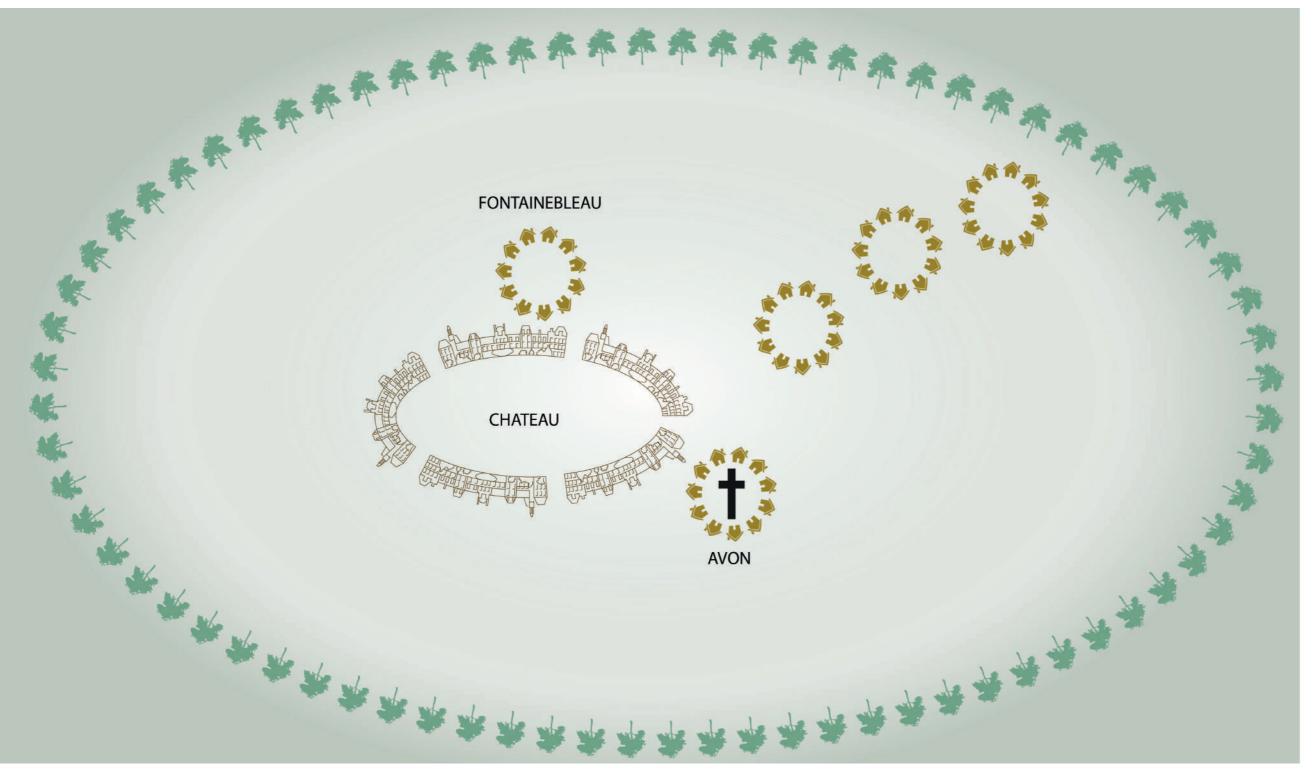
Napoléon 1er **1**804-1815



Louis-Philippe 1er **1**830-1848



Napoléon III **1**852-1870



SPR

FONTAINEBLEAU AVON



Louis VI le Gros 1108-1137



Louis VII le Jeune 1137-1180



Philippe Auguste 1180-1223



Saint Louis (Louis IX) 1226-1270



Charles VII 1422-1461



François 1e



Charles IX



Henri IV 1589-1610



Louis XIII 1612-1643



Louis XIV 1643-1715



Louis XV 1715-1774



Louis XVI 1774-1793



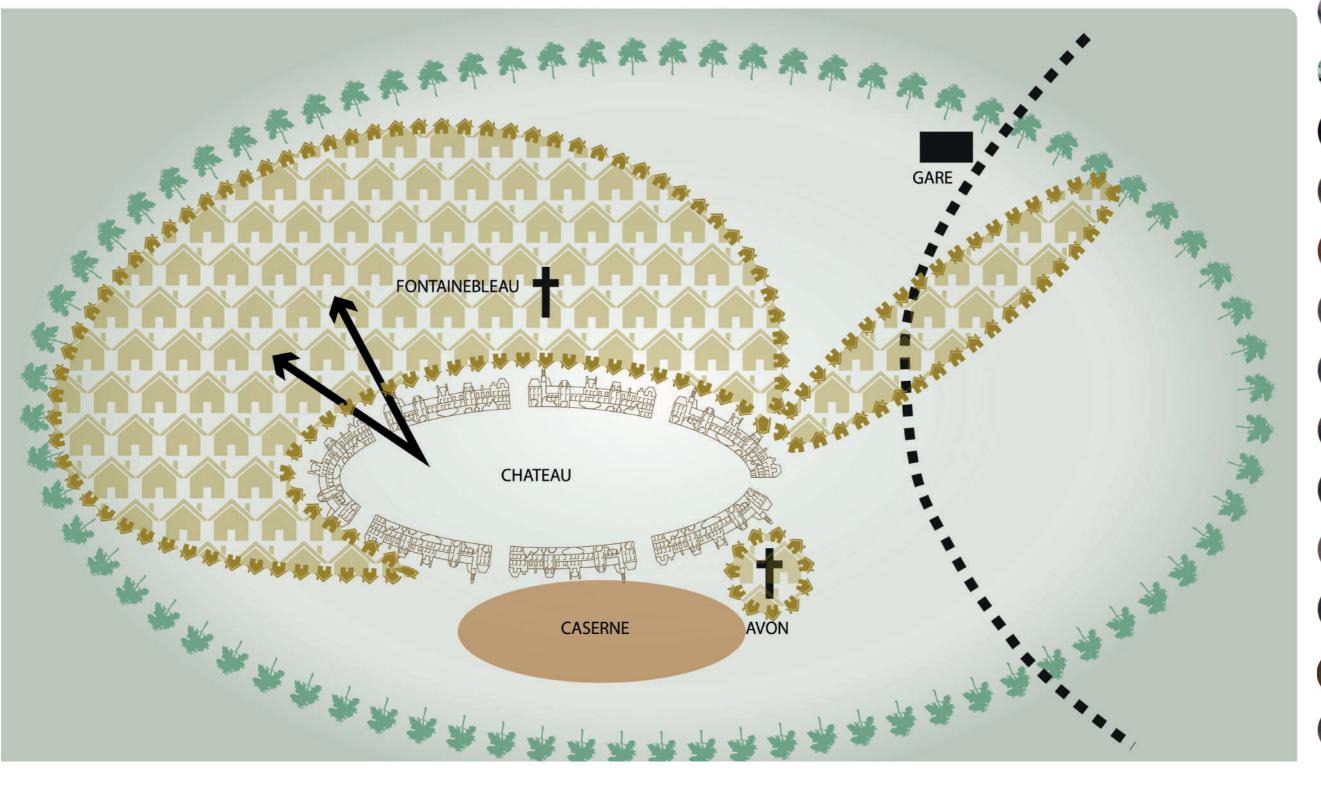
Napoléon 1er **1**804-1815



Louis-Philippe 1er **1**830-1848

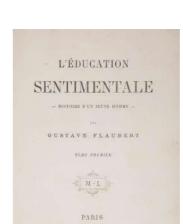


Napoléon III **1**852-1870



United Nations Educational, Scientific and





Gustave Flaubert, 1870



L'éducation sentimentale,



Nadia Boulanger, Igor Stravinsky, Fontainebleau, 1938 architecture

RECONNAISSANCE,

Dans l'histoire de l'art, la littérature, le cinéma, Ville de traditions équestres Le tourisme, de tout temps, une destination prisée, Le rayonnement international



Galerie François Ier: l'éléphant royal, Rosso Fiorentino (dit) (1494-1541)



Un artiste passant dans un chaos de rochers, Camille Corot



La vie du CHRIST" 1906 Alice Guy Blache Cinema Pioneer Whitney Museum 2009

ATTACHEMENT,

Les racines,

Les festivals, célébrations, événements, etc...

Objectifs ... mettre en place des outils de médiation et participation citoyenne...



Lavoir Daubenton, Avon



Jardins familiaux de Fontainebleau-Avon



Affiche de l'événement pour l'édition 2019



Affiche de la manifestation pour l'édition 2019 Site internet de Nature et Vénerieen fête

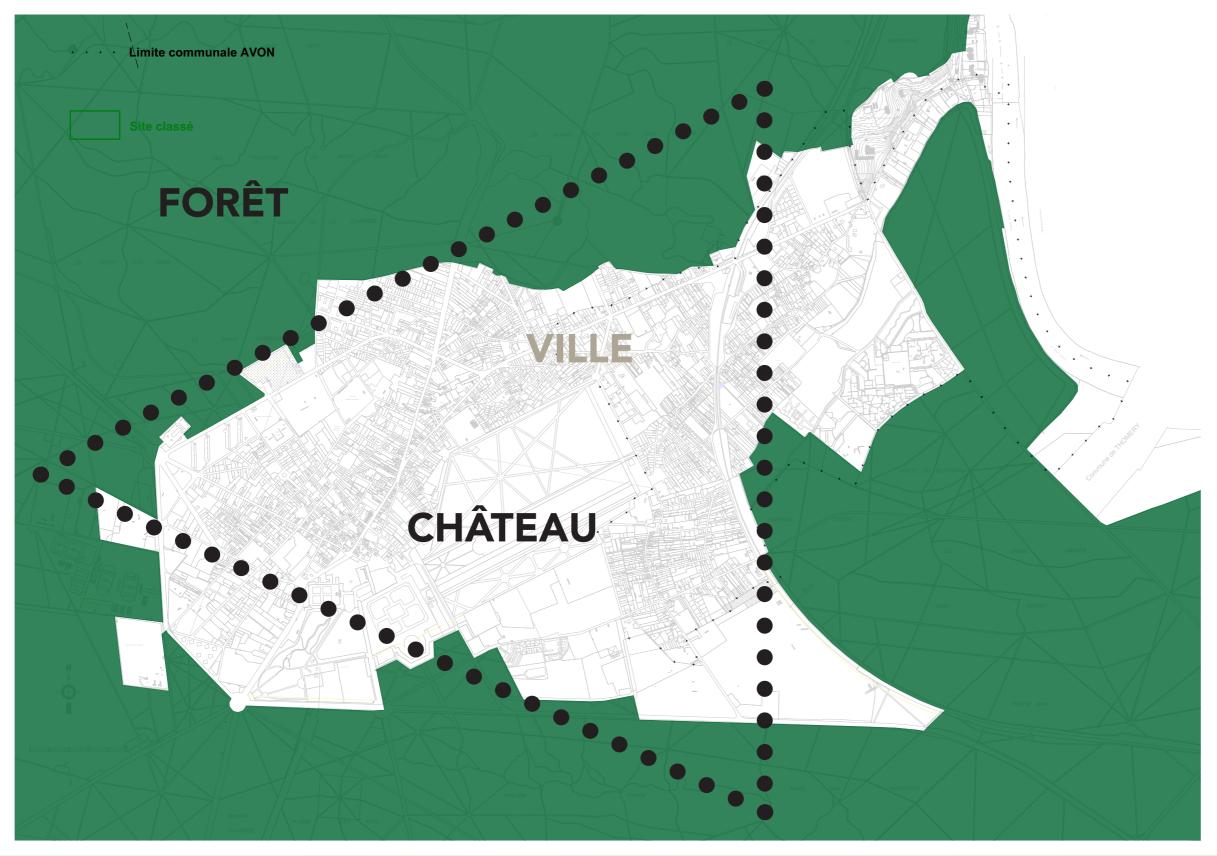


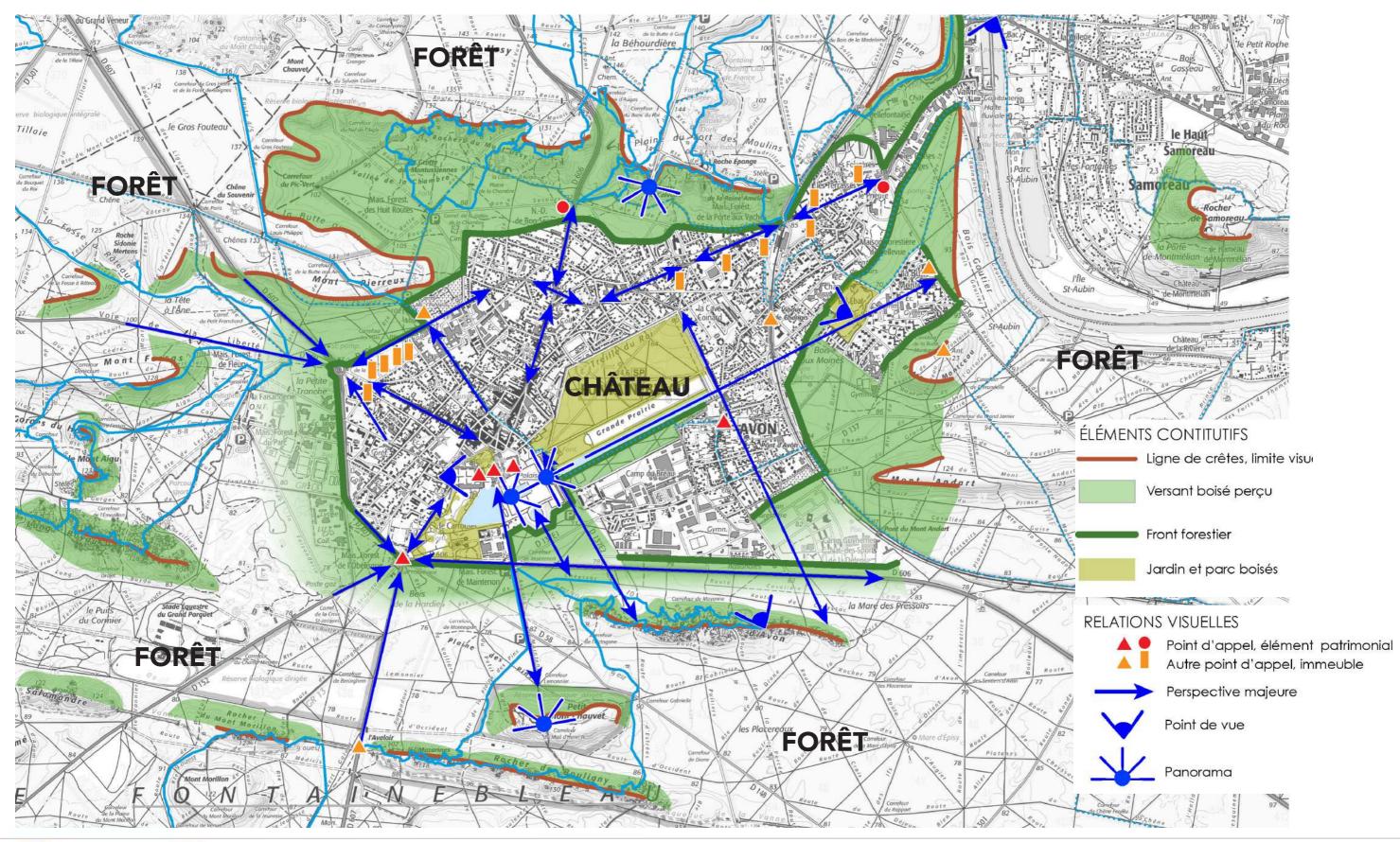
Affiche de la Fête de la Saint Fiacre





Relations visuelles entre forêt et château





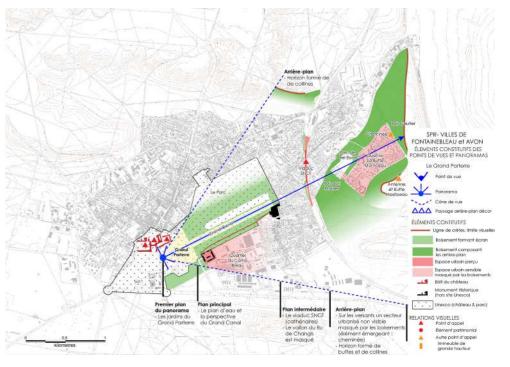
Relations visuelles historiques et emblématiques

La perspective du Grand Canal

Panoramas historiques et composés









Château - Porte Dorée

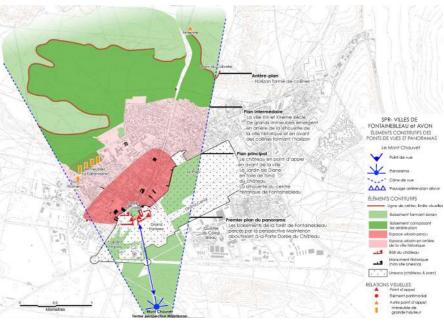
Relations visuelles historiques et emblématiques

La perspective Maintenon

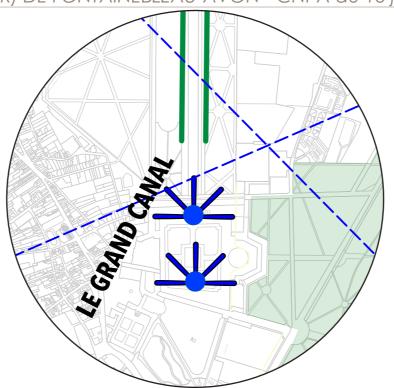
Panoramas historiques et composés





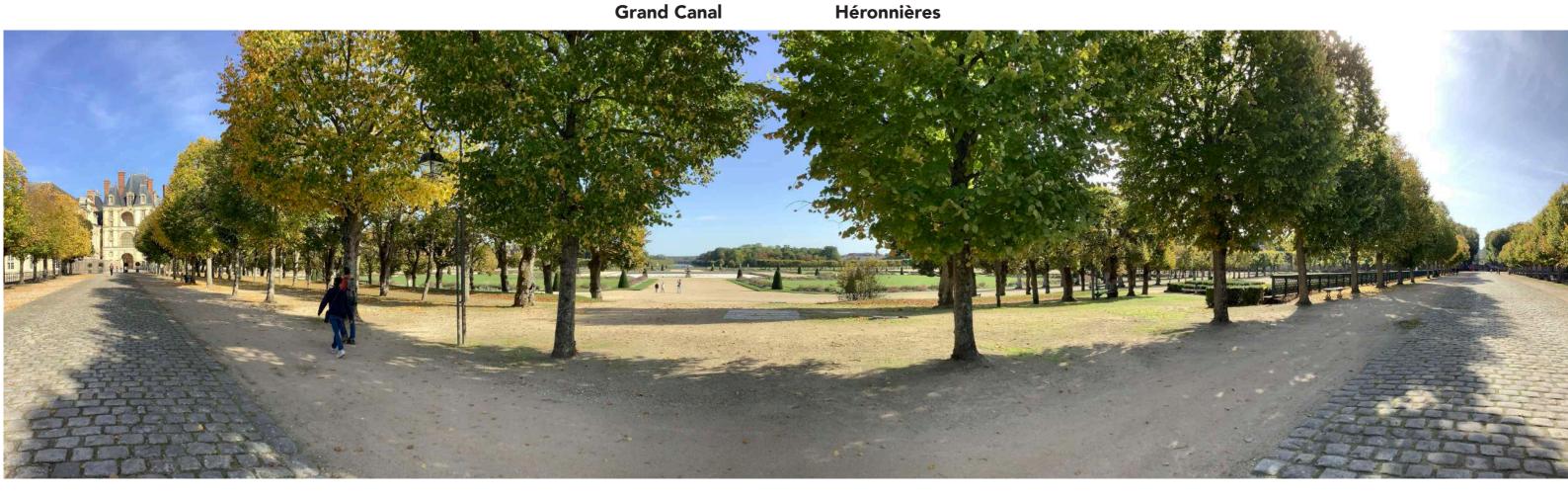






Porte dorée

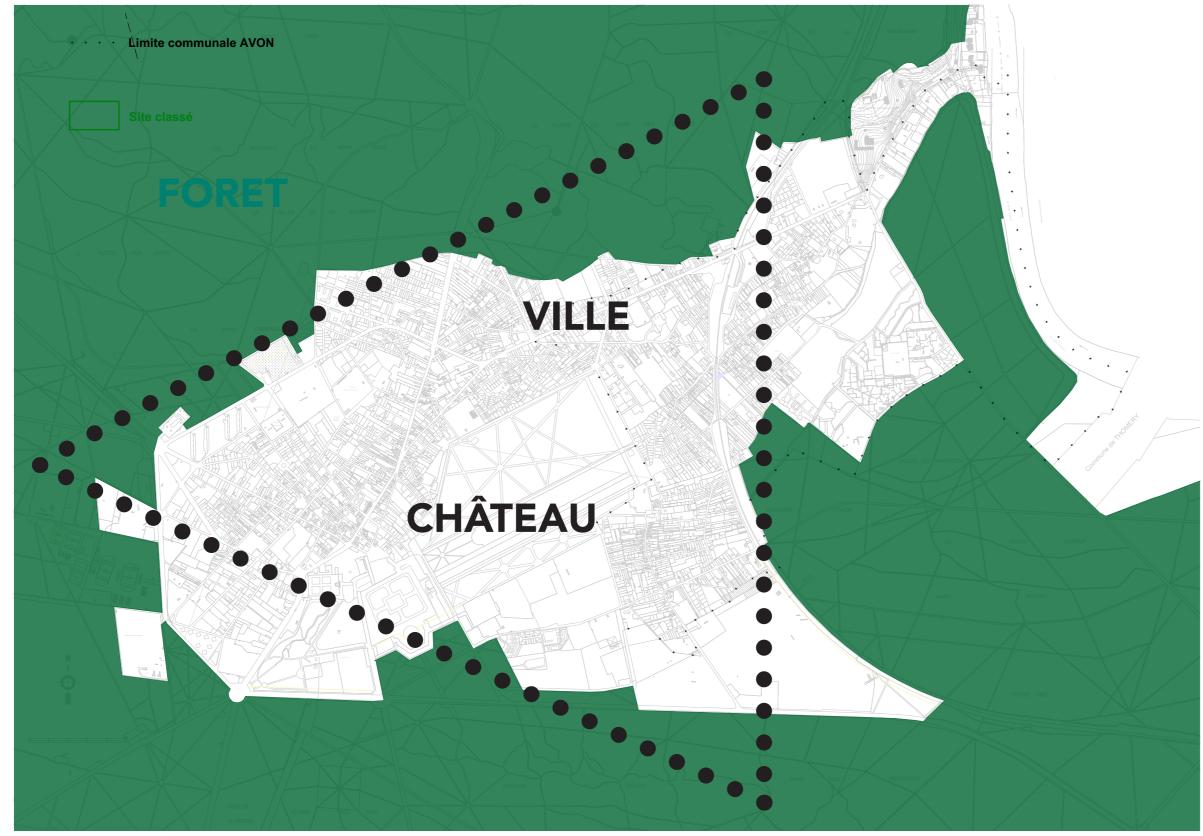
Mont Chauvet



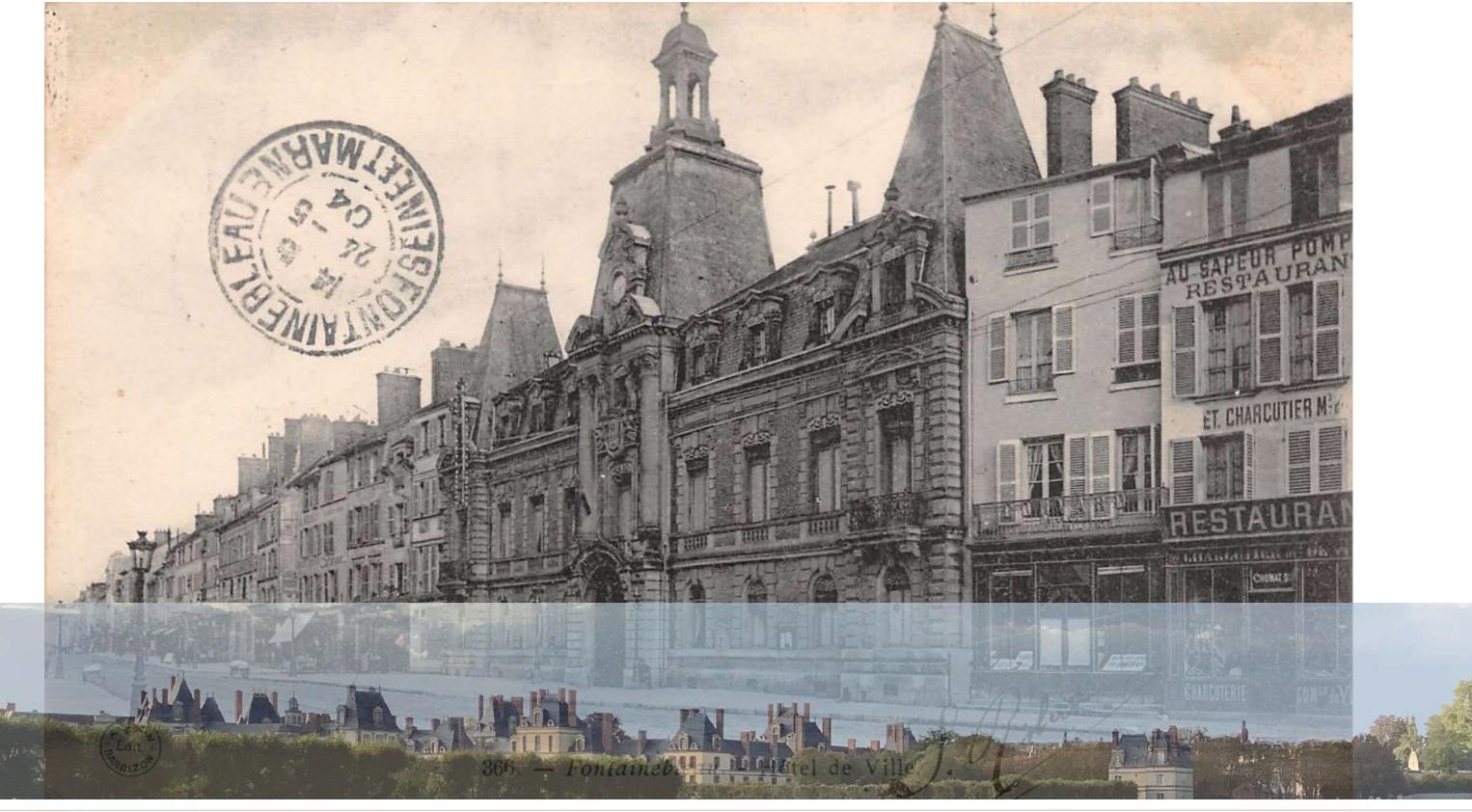
Le croisement des deux perspectives historiques et emblématiques



Mimétisme, permanence et imperméabilité entre château et ville



Le mimétisme s'exprime dans le bâti patrimonial remarquable



Les hôtels particuliers sont le miroir du château







Dans le quartier des hôtels particuliers, le portail est l'élément architectural qui se donne à voir depuis l'espace public.

Il signale la position aristocratique, tout en cachant le corps principal ouvert sur cour à carrosses, parfois sur jardin.

L'hôtel du Tambour s'accompagne des dépendances en alignement sur rue, sa toiture d'ardoises à forte pente et la cheminée ne sont pas sans rappeler les toitures du château.

Hôtel du Tambour – 14, rue Saint Louis



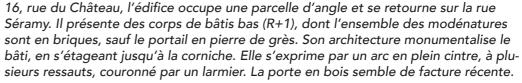




Le portail... une manière particulière de se signaler...









Le portail peut également être constituant du bâti en alignement sur rue et signaler l'entrée dans une cour intérieure.



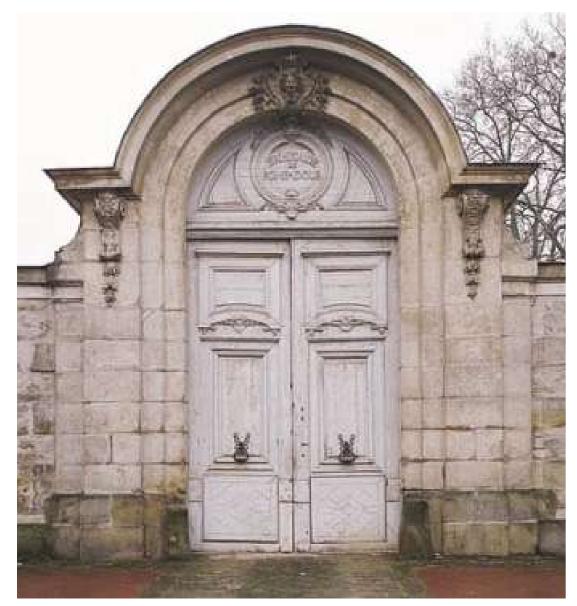
29, rue de l'Arbre Sec



58, rue de France



L'Aigle Noir, ancien hôtel de Retz, transformé en hôtel de tourisme



Hôtel de Pompadour - Boulevard Magenta



Hôtel dit du Tambour (ancien hôtel de Mademoiselle ou ancien hôtel de Bourbon puis de Condy-Bourbon) - Boulevard Magenta



Hôtel d'Aligre, rue Saint-Honoré



Hôtel de Conti, rue Saint-Honoré



Rue Saint-Honoré



Les formes architecturales des maisons de villégiature et bourgeoises empruntent des éléments d'architecture au château...











Les quartiers les plus fournis dans ce type de maisons se situent dans les zones urbanisées après l'arrivée du chemin de fer et dans les entrées de ville.

La relation avec la forêt est dominante pour ce type de maison, notamment lorsqu'elles ont un rôle de villégiature. L'implantation se fait en cœur de parcelles et le jardin, clos de grilles sur mur-bahut, entoure le bâti, des arbres de hautes tiges accompagnent la verticalité de ces maisons.

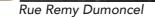




Avenue du Touring Club









Boulevard du Maréchal Foch



Rue Antoine Cléricy



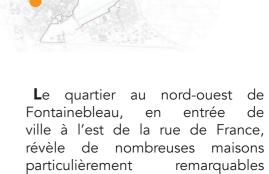
Avenue du Touring Club



Boulevard du Maréchal Foch







Sorte de lotissement début de siècle, elles relèvent de la typologie de maisons bourgeoises. L'expression des toitures et cheminées reste en mimétisme avec celles du château. Les volumes sont plus ramassés, et le thème de la tour perdure en tourelle de toiture.

par leur qualité architecturale. Ces

édifices notables sont présents dans les rues Casimir Perier, Carnot, Victor

Hugo, Guerin, Saint-Méry, etc.











Rue Carnot Rue Carnot









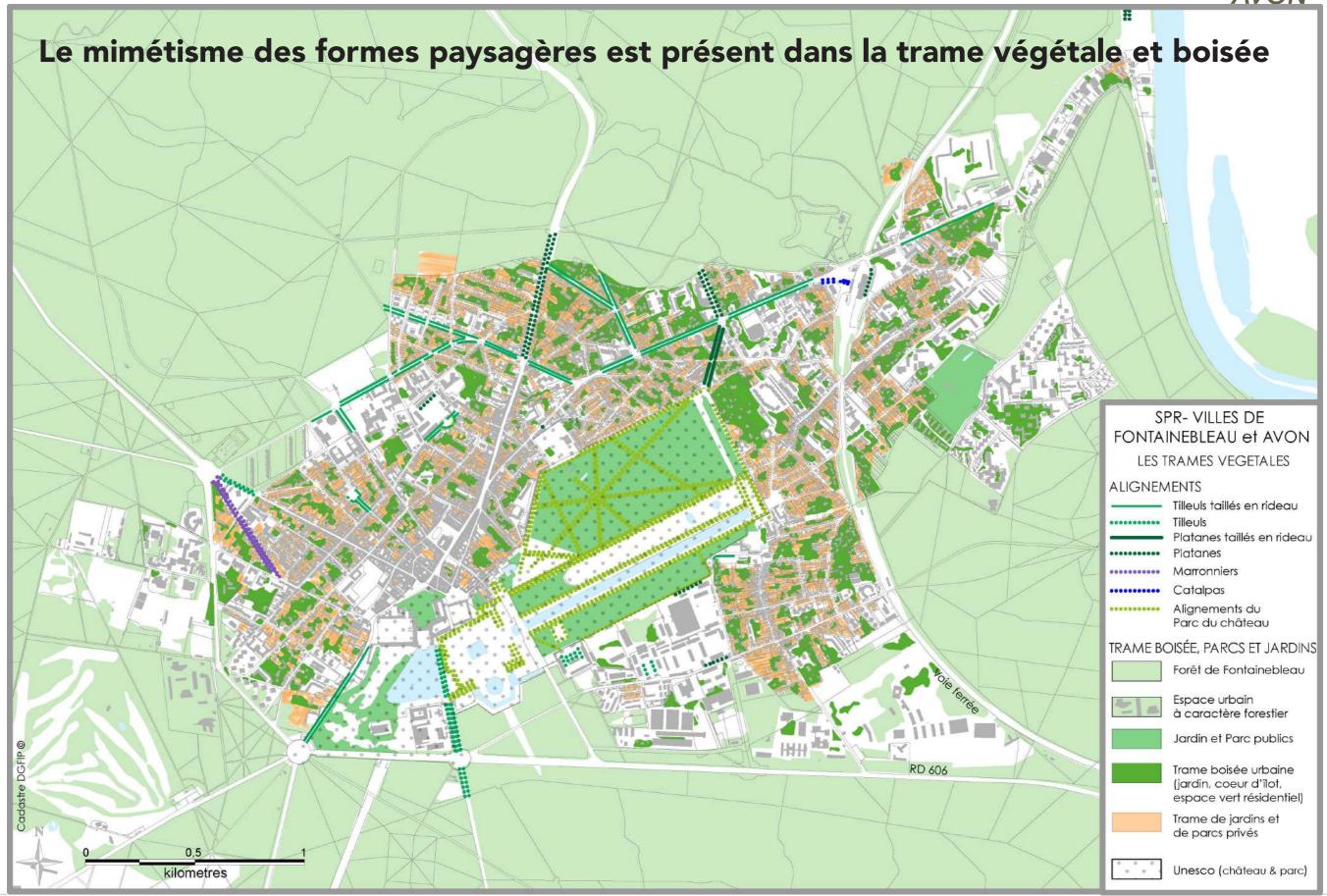






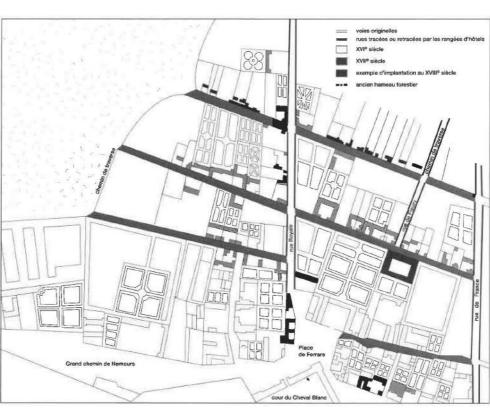


Rue de la Faisanderie





Îlots autours des rues Saint Honoré et Saint Méry (orthophotographie IGN 2017).



Plan manuscrit d'Orbey vers 1680. Les hôtels particuliers et la composition de leur jardins. Extrait de «Fontainebleau ville entre château et foret, Y. Jestaz, 1995».



Frondaisons débordant sur la rue de Fleury.

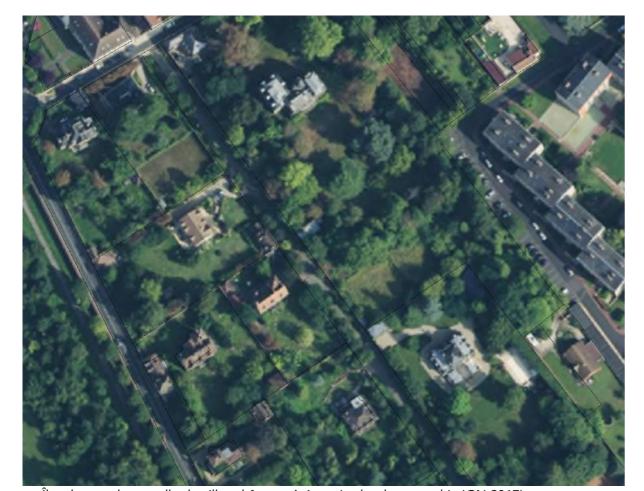


Hôtel rue Saint Méry.



SPR

FONTAINEBLEAU AVON







Entrée de propriété XIXème, boulevard Franklin Roosevelt





Rue Saint-Honoré





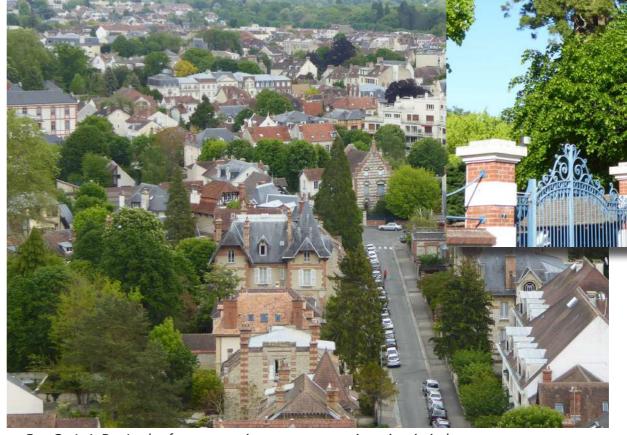
La rue (orthophotographie IGN 2017).



Rue Casimir Perrier, les arbres signaux (épicéa, séquoai) caractérisent la rue.



Villa accompagnée d'un séquoia, arbre signal.



Rue Casimir Perrier, les frontages présentent un caractère très végétal.





La permanence de la trame nourricière et des hameaux



La trai

La trame maraîchère... très présente sur Avon



L'intérieur d'îlot de jardins maraîchers de la source du Pleu (orthophotographie IGN 2017).



Exemple de trame de jardins utiles à Avon, en limite hors SPR.



Le quartier des Pleus au début du XXème siècle (Archives Départementale de Seine&Marne).



Exemple d'espaces de jardins ouverts à Fontainebleau, en bordure du SPR.







La persistance des hameaux sur Avon... un patrimoine historique fragile





Rue du Montceau



Rue du Père Maurice





Rue du Montceau



Rue du Montceau, maison avec pontet



Avenue Gambetta



Rue de la République, maison avec pontet



Rue de la République



Rue de la République, canal couvert







La persistance des maisons de bourg sur Fontainebleau...



Un patrimoine très sollicité





Rue Grande



Le front bâti continu, présente des passages en pontet donnant accès aux venelles et parcelles profondes, vestiges du parcellaire médiéval.

Constituant l'espace bâti du centre-ville de Fontainebleau, ces maisons font l'objet de nombreuses sollicitations et modifications, lors d'installation de commerces.













Rue de France

Rue Grande

Rue des Sablons

Rue Grande

Rue Grande





SPR





la même disposition que les hôtels particuliers, avec des portails ouvrant sur des porches ou pontets. Ces dispositifs, vestiges de distribution des trames médiévales, rythment

Ils donnent accès aux parcelles

Certaines venelles sont accessibles ou fermées par des grilles.

Les maisons de bourg présentent l'alignement bâti historique.

- parcelles souvent arborées - où l'espace en pleine terre reste encore très présent.







Bd Magenta



Rue de France



Rue de France

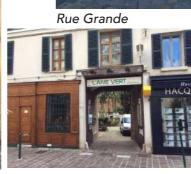
Rue des Sablons



Ponter, rue de France



Rue des Sablons



Rue Grande

L'état d'altération de l'enduit laisse supposer à une façade en pan de bois

Rue des Sablons



Rue Grande

Rue Grande



Rue Grande



Rue de France



Le mimétisme des formes urbaines et parcellaires



Rue des Basses Loges

Chemin perpendiculaire à l'avenue de Maintenon



Rue de la Treille

L'espace clôt



Venelle Bernard Pamard, Avon





Allée de Maintenon

Rue d'Avon/rue Marrier

Les clôtures...

entre forêt et ville



parcellaires









Avenue du Touring Club







Chemin du Bornage





Venelle Bernard Pamard, Avon

Chemin du Bornage

Boulevard du Maréchal Foch

Les clôtures...

entre forêt et ville



Avenue du Touring Club



Avenue du Touring Club



Chemin du Bornage

entre château et ville



Jardin de la treille



Jardin de Diane



Rue d'Avon

les clôtures parcellaires s'inscrivent dans la permanence



Rue du Père Maurice



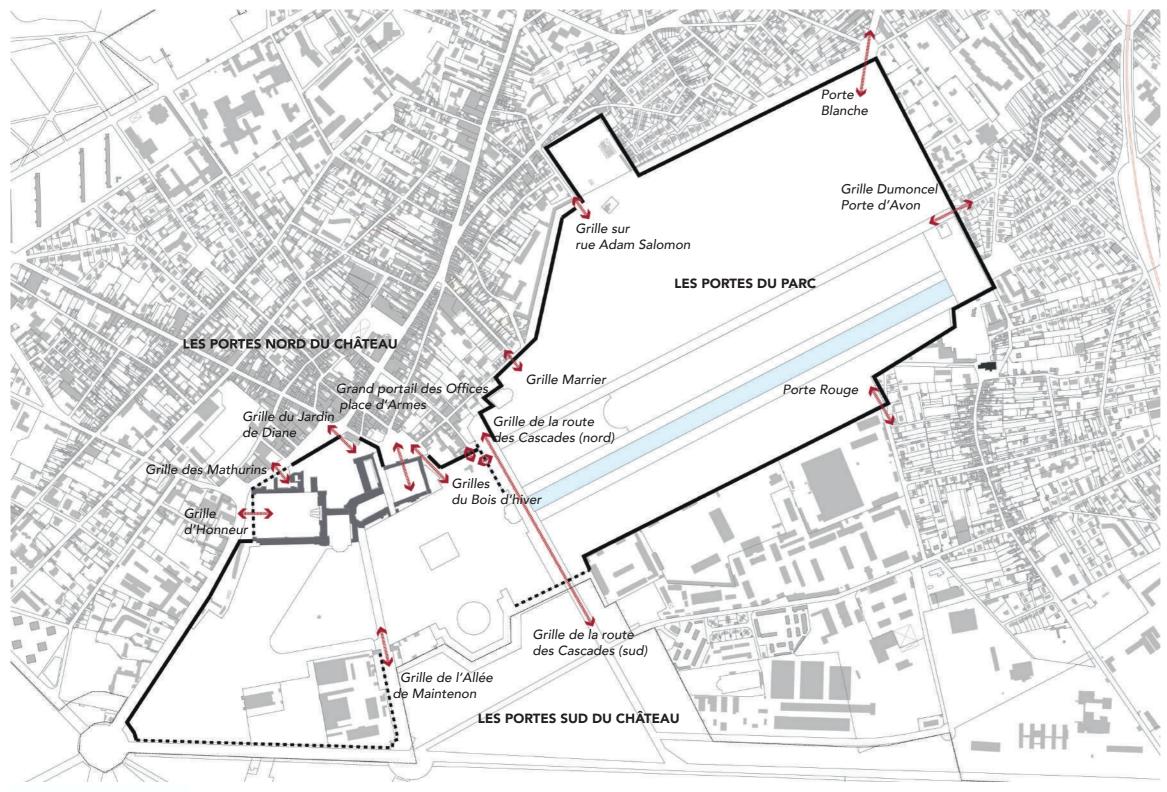
Rue du Père Maurice







L'imperméabilité physique et relationnelle entre la ville, le château et son parc... pose la question des espaces publics aux points de contact



Parmi les exemples les plus emblématiques... le portail des Offices et la place d'Armes









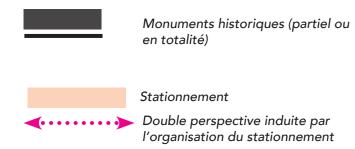
Les Portes nord du château
Portail des Offices / Place d'Armes
Le portail des Offices a été construit
pour être vu depuis la ville.

La place d'Armes est occupée aujourd'hui par un parking. L'organisation du stationnement induit une double perspective : une sur le portail des Offices et une autre vers l'angle des îlots en confront. Cette double perspective subie ne permet pas de hiérachiser les vues et de mettre en valeur la perspective sur le portail monumental du château.

D'autre part, le traitement de la place d'Armes est peu qualitatif que ce soit en terme de revêtements des sols, de mobiliers urbains, mais également par son usage.

Cet espace public ne permet pas d'obtenir une présentation des façades du château et des monuments historiques le bordant à la hauteur de leur valeur patrimoniale.

La vue sur la ville est également obstruée par l'ensemble des véhicules présents, et nuit à la lecture du face à face entre ville et château.





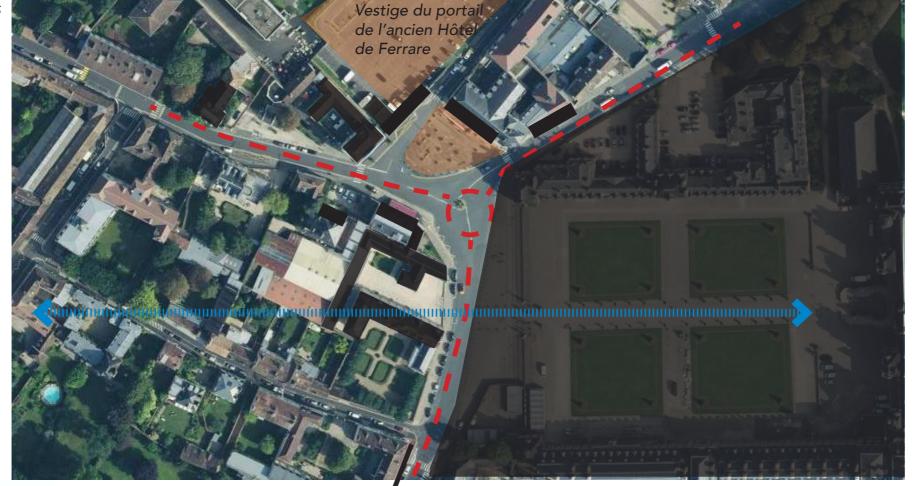


Panorama vu depuis le portail des Offices

ou la place du Général de Gaule...



Panorama vu depuis la cour d'Honneur



Avec Napoléon 1er, le projet d'ouverture sur la ville de la cour d'honneur voit le jour avec la destruction de la quatrième aile ouest.

La présentation d'aujourd'hui est une version inachevée du projet ambitieux envisagé. En effet, l'ouverture de la cour devait s'accompagner de la percée d'une avenue axée sur la cour. Une place d'armes était projetée devant cette dernière.

La cour et la façade du château devait donc se percevoir en perspective depuis l'avenue créée.

Axe de la percée, projeté initialement

Circulation véhicules

Stationnement

Monuments historiques (partiel ou en totalité)











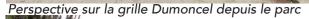






ou du côté parc...







Grille Dumoncel depuis le parc



Grille Dumoncel depuis la rue du Montceau





Grille Dumoncel - Porte d'Avon



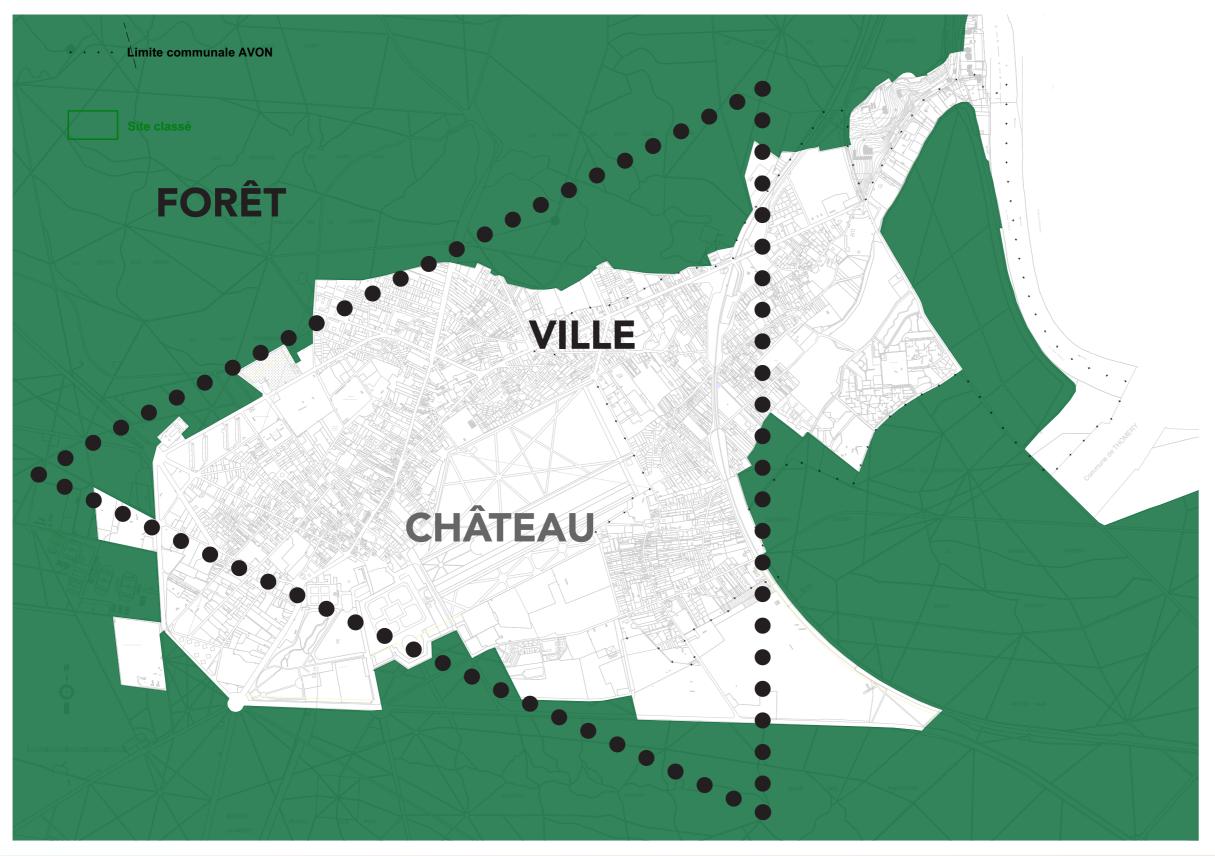




La route des Cascades illustre l'interdépendance entre le château et la ville.



Entre connection, transparence et insularité

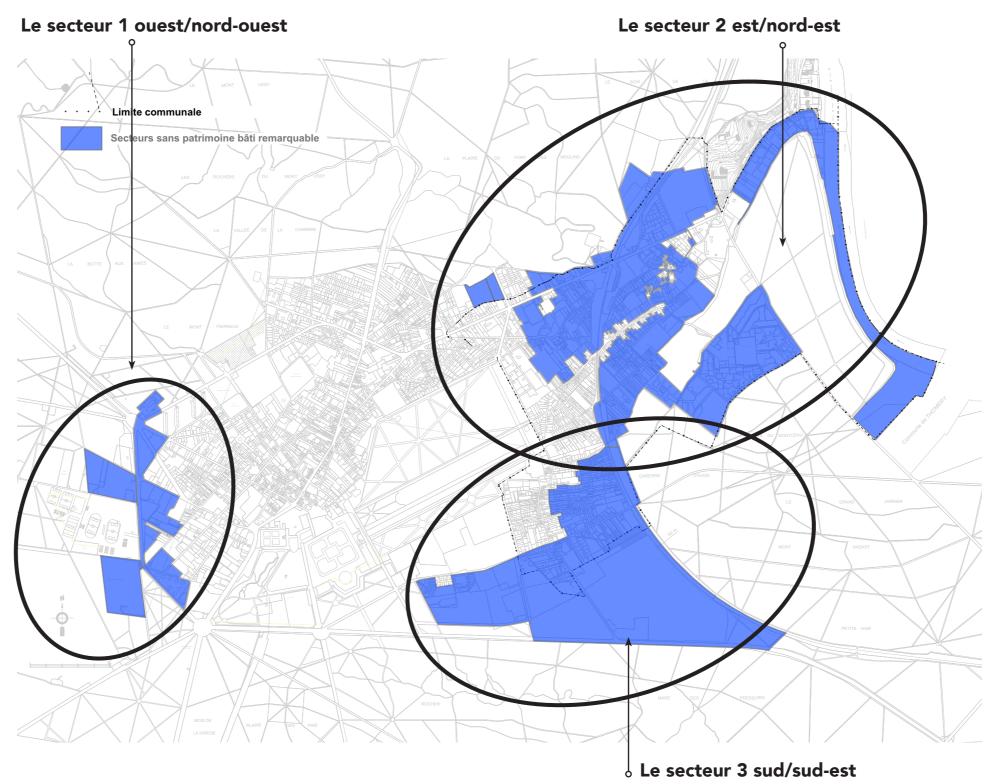


SHAPE... une transparence avec la forêt... un exemple à suivre



Le périmètre du site patrimonial remarquable de Fontainebleau-Avon

Secteurs dont le patrimoine bâti est difficilement qualifiable de remarquable.



Vue aérienne de Fontainebleau et Avon, 2019 - map_apple

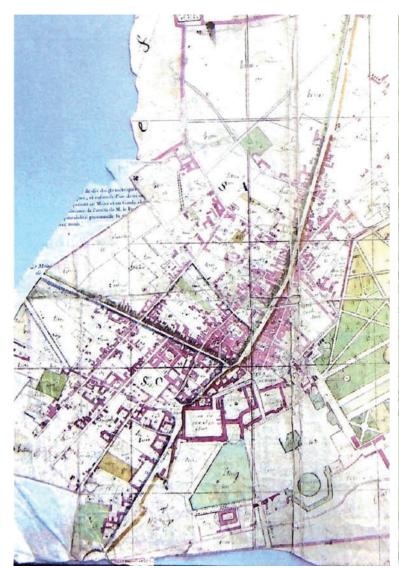
L'urbanisation atteint les limites de la forêt. Le

développement de INSEAD (1) a investi les enclaves du

site classé. Les parties de forêt inclues à l'intérieur du

boulevard de ceinture sont, pour la pluspart, construites

Le secteur 1 ouest/nord-ouest... dans la logique du bord à bord avec le site classé... pour une meilleure perception patrimoniale des Bellifontains



Cadastral levé en troisième phase 1814, Plan cadastral par section 1825-1913. Archives départementales 77 Document 4P 35/46

1895:

La représentation plus précise de ce plan permet de



Nouvelle Carte Topographique de la forêt de Fontainebleau, 1895 - Détail - BNF

1950:

Remonter le temps

de quatre barres d'immeubles dans le secteur de la Faisanderie, au nord, en bordure directe avec la forêt et qui seront achevées en 1952 (3).

Vue aérienne de Fontainebleau et Avon, 1950 - Géoportail/

Le paysage est marqué par le début de la construction

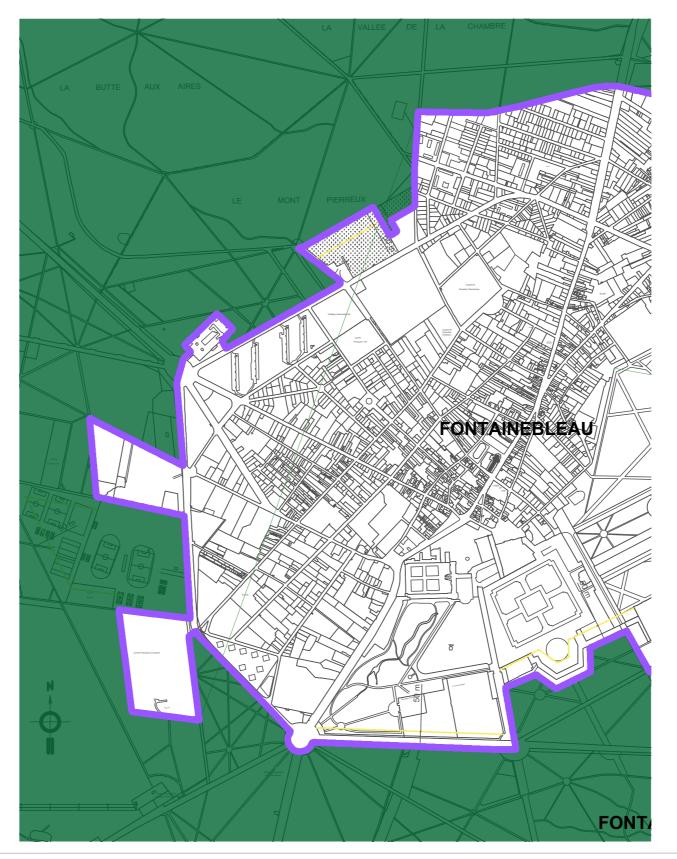
Le boulevard de ceinture (1863-1868) apparaît, son tracé On apprécie la densité bâtie de Fontainebleau, autour annexe des lisières de forêt (1) et définit de nouvelles limites du château et le long des voies historiques d'accès. entre la ville et la forêt. mieux évaluer les terrains vierges de construction. L'urbanisation continue dans ce périmètre (2).

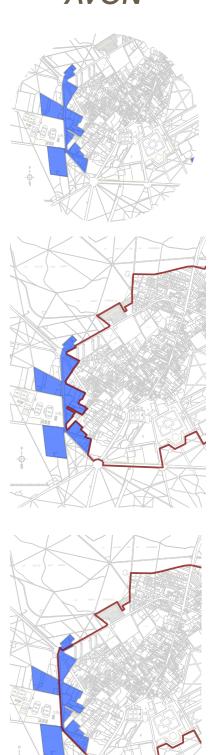
2019:

Le secteur 1 ouest/nord-ouest... pour traiter de la transparence et la connection avec la forêt...









Proposition 3 - Périmètre inclure les secteurs sa de leur faible superficie et impact, en privilégiar







Le secteur 2 est/nord-est... avec l'attachement des Avonnais à la constitution historique de leur territoire



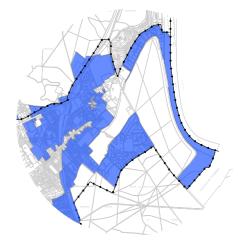
Vue aérienne de Fontainebleau et Avon, 1950 - Géoportail/Remonter le temps

Vue aérienne de Fontainebleau et Avon, 2018 - Apple map

2019 :

L'urbanisation a atteint les limites de la forêt et en a investi une large zone sur la Butte Montceau avec la construction, en 1962, d'un large ensemble de 1000 logements (1) réalisée par M. Tournier, architecte. Les longues parcelles, perpendiculaires à la voies historiques qui traversaient le hameau du Montceau ont, pour la plupart, été loties (2). La résidence des Fougères (3) est identifiable, au nord.

Le cordon (4) reliant à la Seine est devenu la zone commerciale d'entrée de ville.



oir Chapitre Corpus Urbain

Extension de la ville sur la forêt depuis le



Le secteur NORD-EST, tend à se développer sur des parcelles de forêt¹.

A l'image des autres secteurs, le cycle est interrompu en 1965, par le classement au titre des sites, laissant des poches urbaines récentes au sein ou en lisière de forêt.

1950:

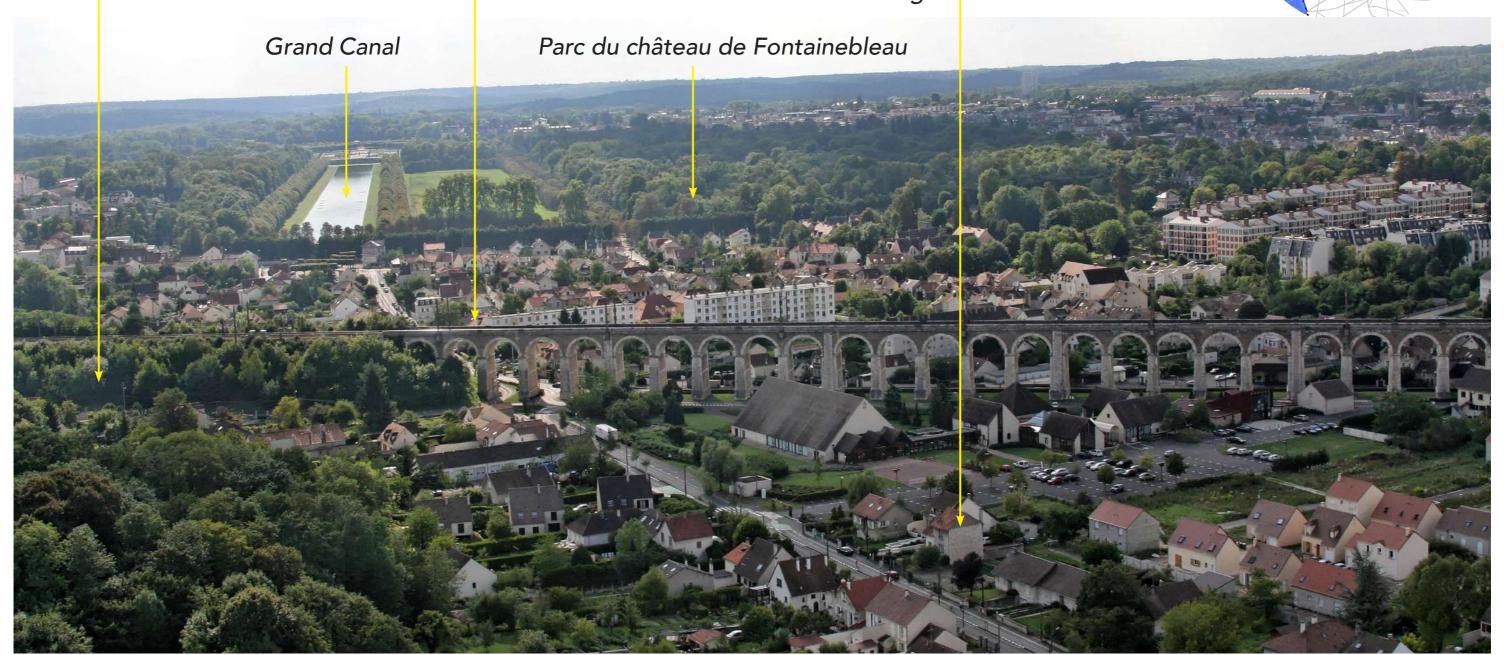
Le paysage mute, on identifie une perte du couvert végétal dans le secteur des Terres-vagues, futur lieu d'implantation de l'opération mixte de la Butte Montceau (1). Au nord, le quartier des terrasses (2) qui longe la voie reste encore à dominante végétale.

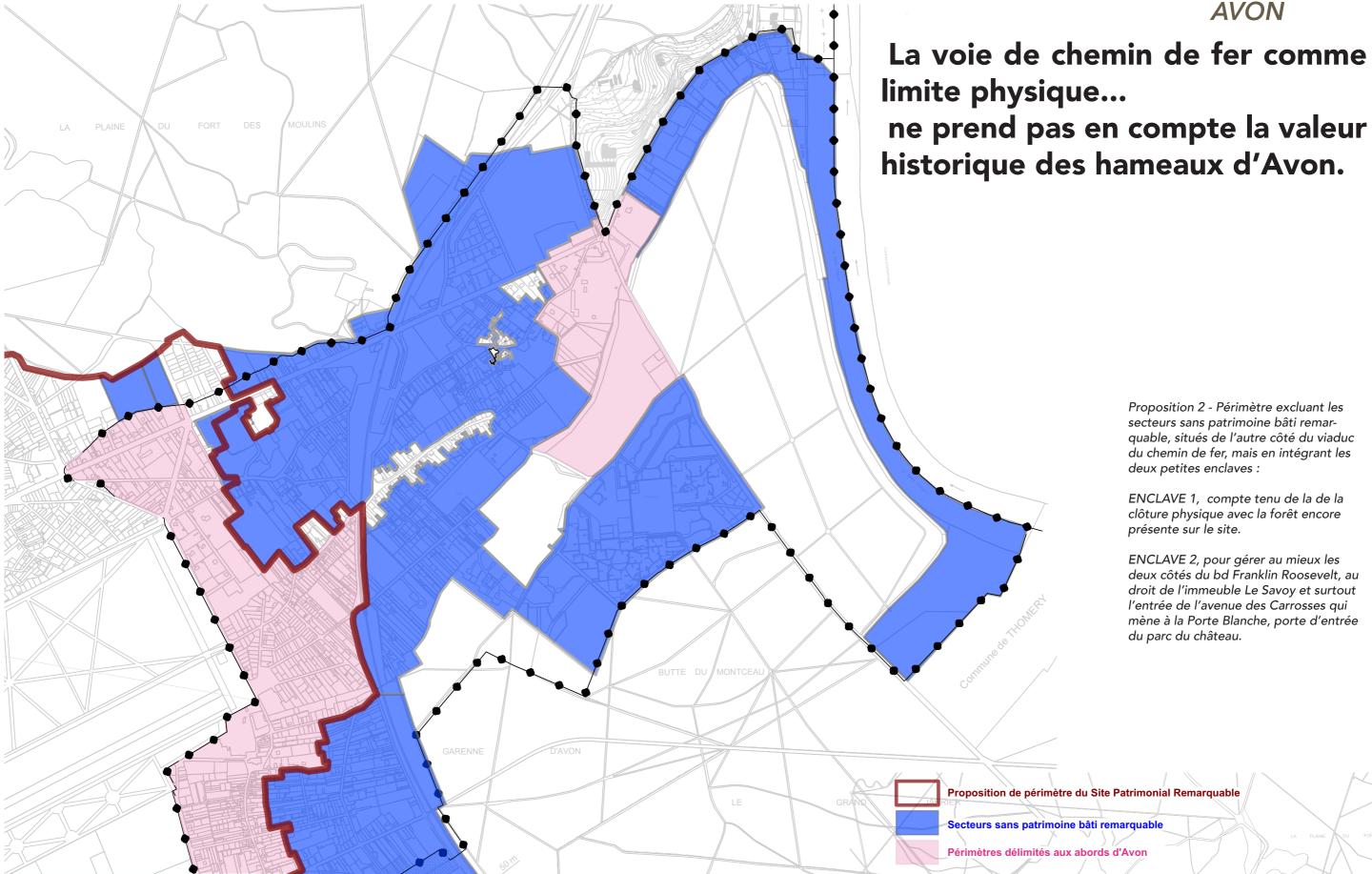
Le cordon (3) reliant à la Seine est encore très peu construit et reste avec des zones maraîchères.

Une trame maraîchère urbanisée tardivement...

Site Classé (Bois aux Moines) Viaduc du chemin de fer

Bâtis diffus récents installés sur la trame maraîchère le long du Vieux Ru



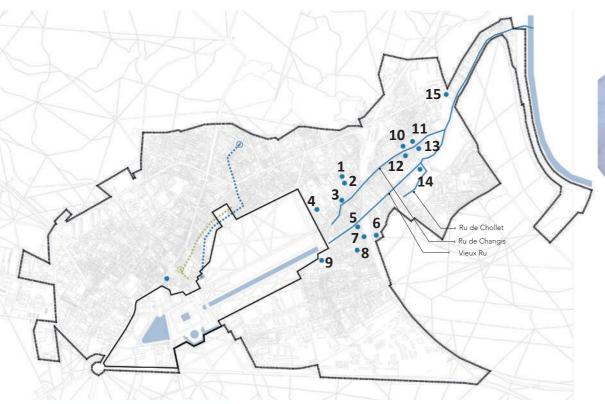


le périmètre et l'attachement à l'histoire des hameaux d'Avon

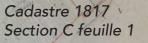
Cadastre 1848 Section A



Parcelle contenant l'immeuble Le Savoy.



Cadastre 1848 Section C feuille 2



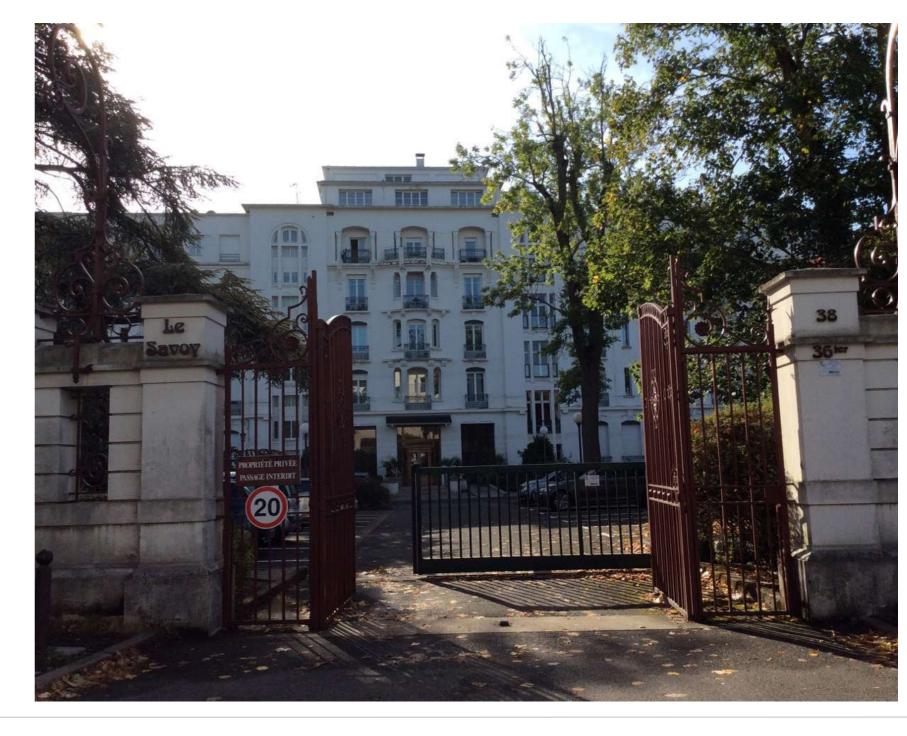
Passage traversant la trame maraîchère, tracé sur lequel s'appuie la proposition de périmètre n°3

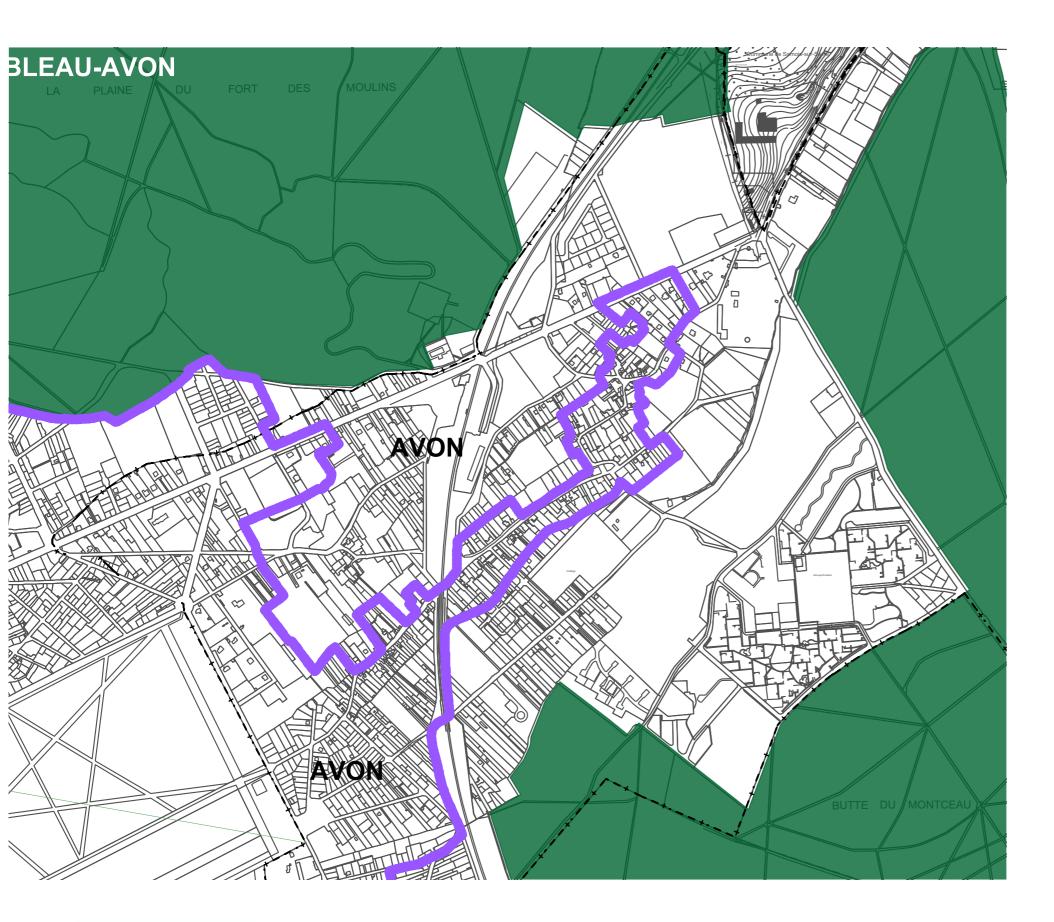
Un autre exemple de l'attachement de la commune à son patrimoine bâti, s'est révélé dans la demande à la conservation de l'immeuble Le SAVOY.



www.delcampe.net

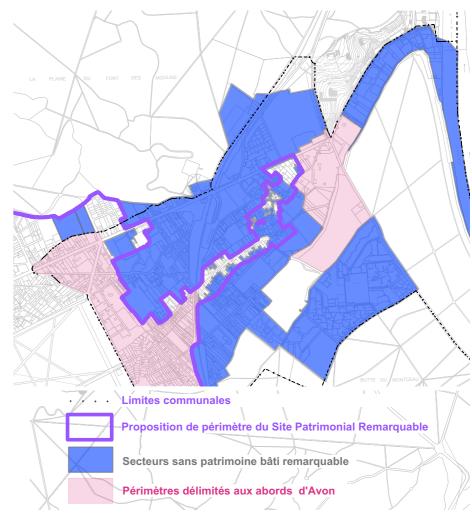




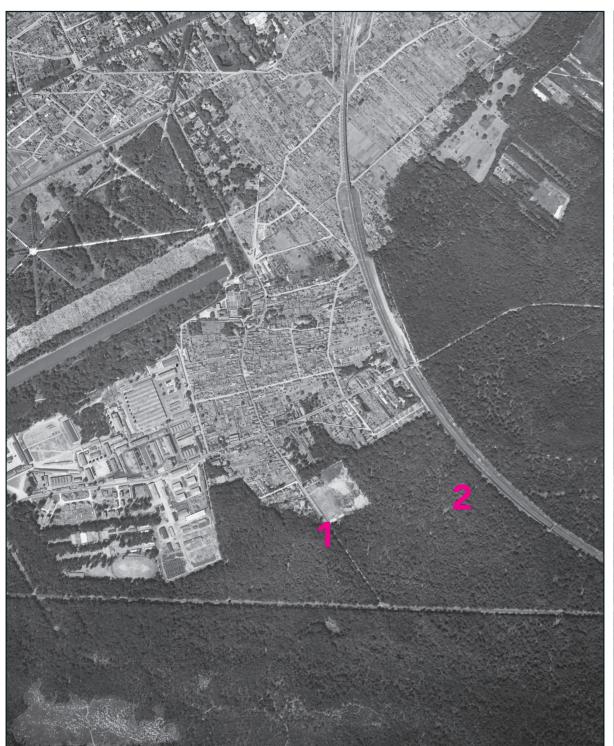


Proposition 3 - Périmètre incluant des secteurs sans patrimoine bâti remarquable, où les critères immatériels, tels que l'histoire et l'attachement prévalent .

Le tracé du périmètre Est / Nord-Est, du SPR ne peut se satisfaire d'un périmètre uniquement basé sur la présence de patrimoine bâti remarquable. Il doit composer avec la prise en compte du patrimoine immatériel, historique portant des valeur d'attachement pour avoir une cohérence de conservation d'un patrimoine remarquable pour ses qualités historiques, mais fragile, compte tenu de son caractère vernaculaire.



Le secteur 3 sud/sud-est... logique du stricto-sensu... présence du critère patrimoine bâti remarquable





Vue aérienne de Fontainebleau et Avon, 1945 - IGN,1949

1945:

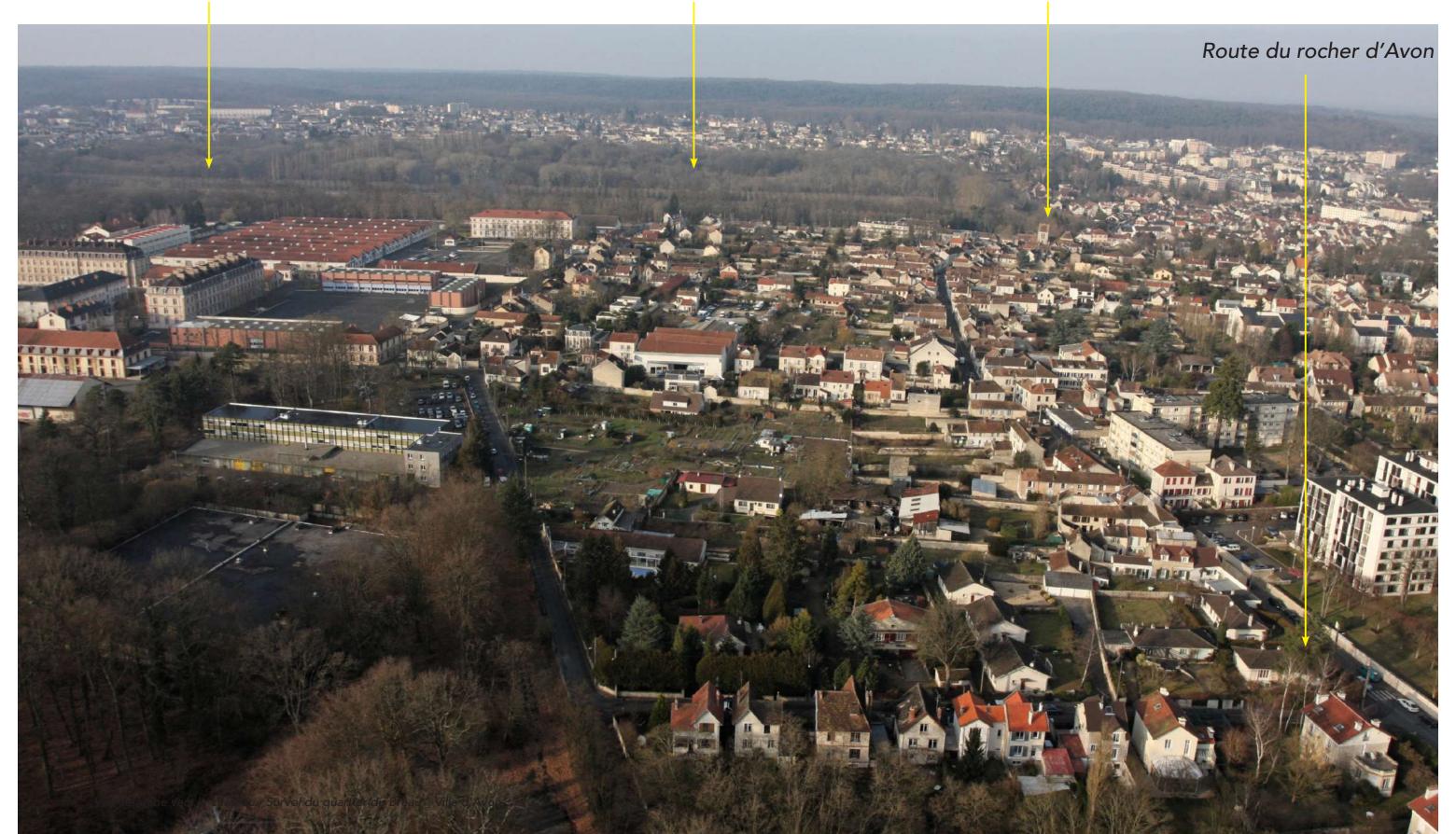
Vue aérienne de Fontainebleau et Avon, 2017 - Géoportail

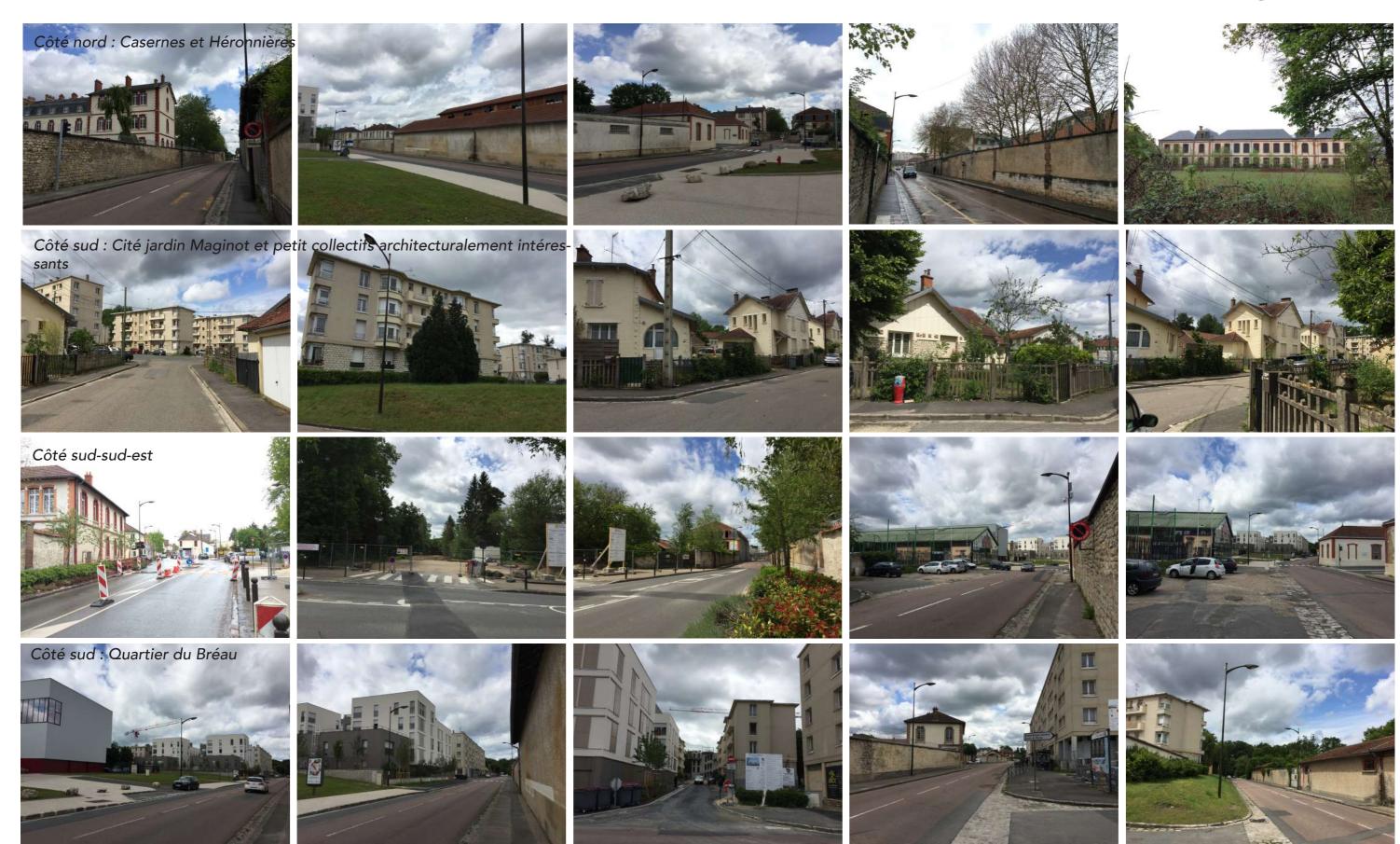
2017:



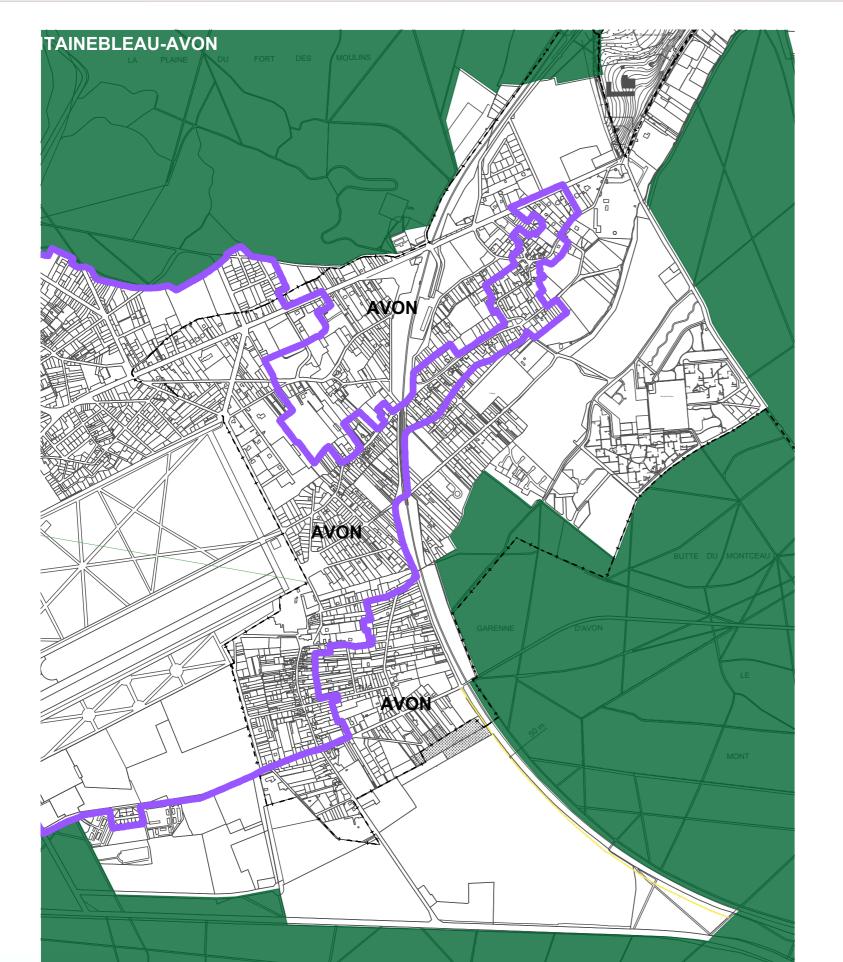


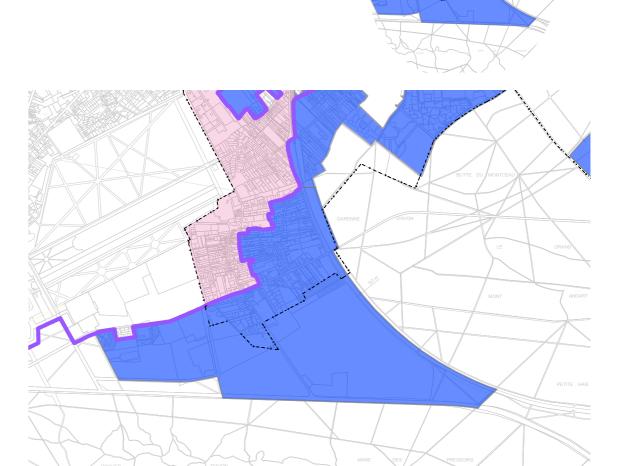
Casernes Parc du château Église d'AVON AV







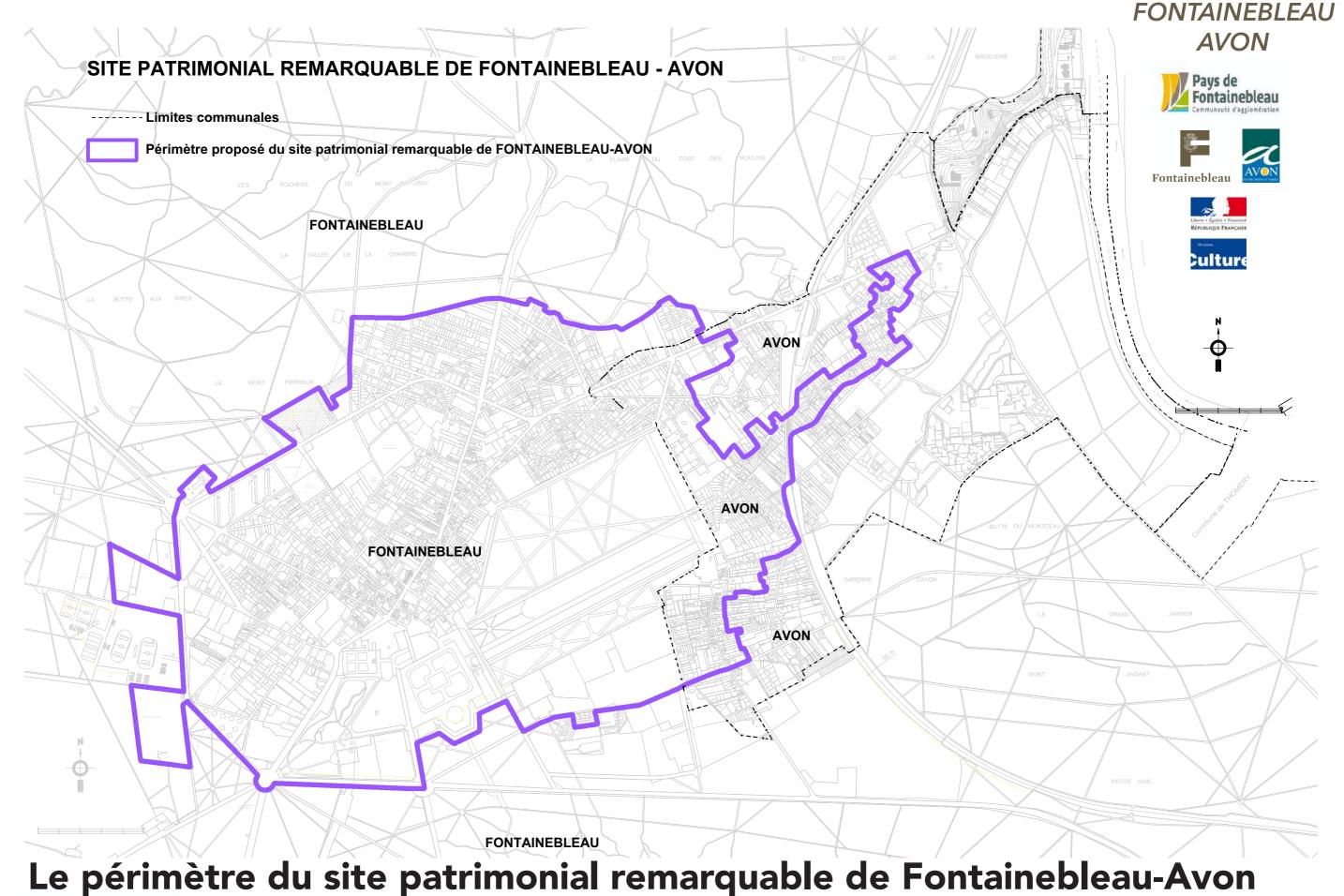




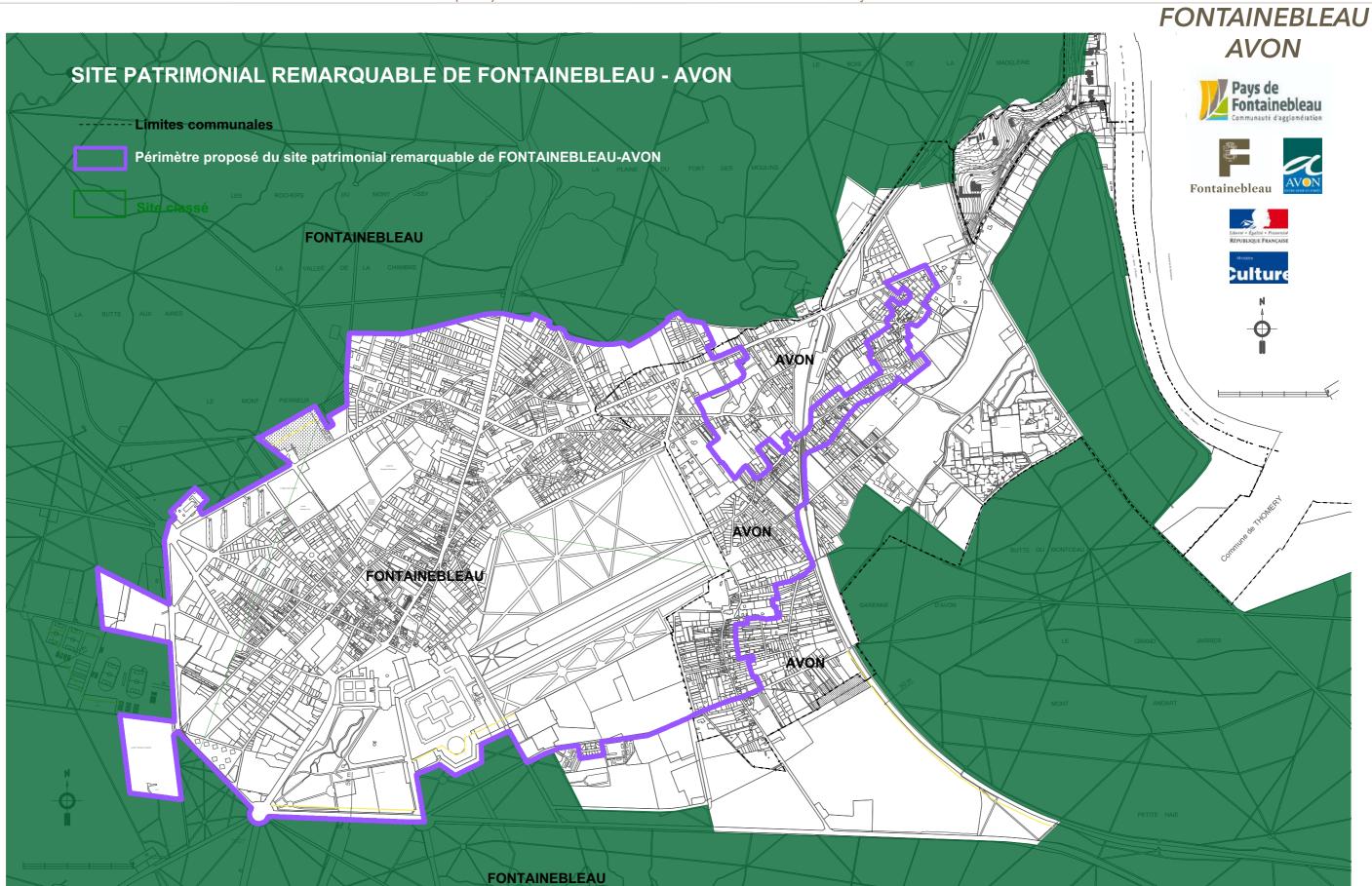
Proposition 1 - Périmètre excluant les secteurs sans patrimoine bâti remarquable.











Le périmètre du site patrimonial remarquable de Fontainebleau-Avon et site classé



SPR